Portrait régional.

Martinique - 2023

FPETT

Le FPETT met à votre disposition une **collection de portraits régionaux** qui vise à présenter l'activité du travail temporaire en 2023 sur votre territoire.

Que pèse le Travail Temporaire, qui sont les salariés intérimaires et que faut-il retenir de la formation ?

L'objectif de ces portraits est de vous apporter des repères sur ces questions.

La 1ère partie éclaire la dimension économique de l'intérim sur le territoire.
Les données, présentées en ETP (équivalents temps plein), permettent de mesurer le poids économique du Travail Temporaire et le comparer aux autres secteurs du territoire.

La 2ème partie propose une approche axée sur les salariés intérimaires, utile pour une approche RH.
Les données, centrées sur les individus, permettent de comprendre le profil (âge, sexe, métiers, secteurs) des personnes à accompagner sur le territoire pour sécuriser leurs parcours professionnels.

La 3ème partie propose un panorama des données clés de la formation des salariés intérimaires.
Les données présenteront les caractéristiques des parcours de formation et des apprenants, donnant à voir comment le Travail Temporaire participe au développement de l'emploi et des compétences sur le territoire.

Que pèse le travail temporaire en Martinique ?

Évolution du volume d'emploi sur 10 ans.

2013-2023 en ETP

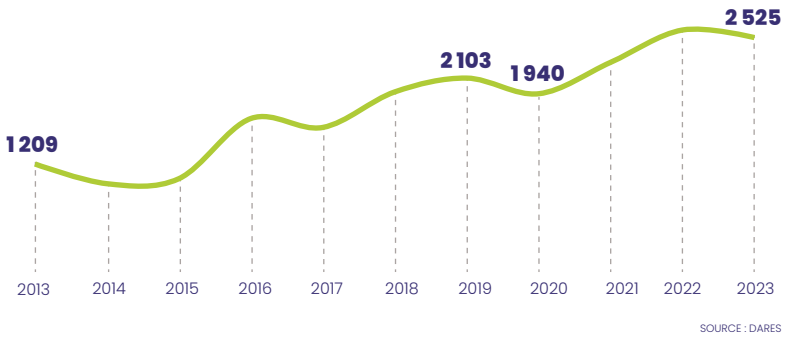

SOURCE : DARES

Clé de lecture : en 2023, on recense 2 525 salariés intérimaires en équivalent temps plein.

2 525
salariés intérimaires en ETP en 2023
dont **38 CDII**
SOURCE : DARES

0,3%
du nombre d'ETP total
SOURCE : DARES

25
agences implantées sur le territoire en 2023
SOURCE : DARES

Qu'est-ce que l'ETP ?
Les données DARES mesurent le volume de travail au cours d'un mois en comptabilisant les équivalents temps plein.

10,8%
taux de chômage en 2023
SOURCE : INSEE

2,0%
taux de recours à l'intérim en 2022
SOURCE : INSEE

Grands secteurs utilisateurs en 2023 en ETP.

SOURCE : DARES

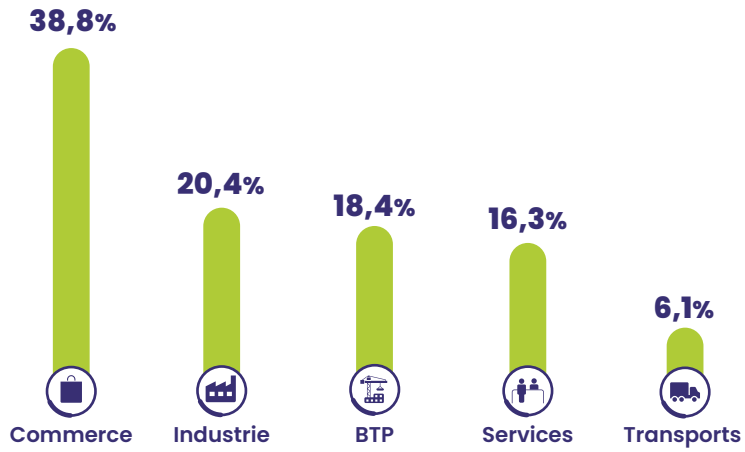

Clé de lecture : le secteur du Commerce représente 38,8% du volume d'emploi en ETP en intérim en Martinique.

Qui sont les intérimaires qui vivent en Martinique ?

Qu'est-ce qu'un salarié intérimaire ?
Un salarié est représenté dès qu'il a réalisé au moins une mission en intérim au cours de l'année 2023.

Catégories socio-professionnelles en 2023.

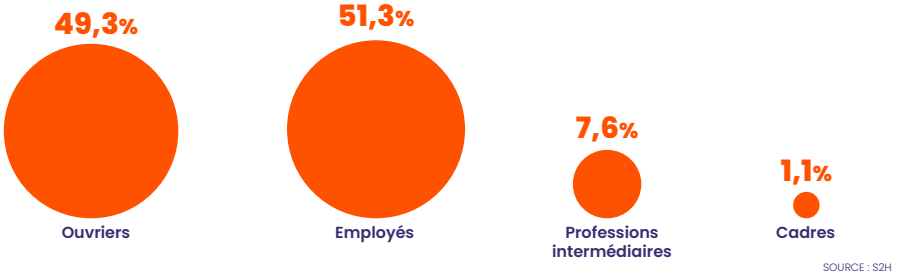

SOURCE : S2H

Clé de lecture : 51,3% des intérimaires vivant en Martinique ont réalisé au moins une mission en tant qu'employés. Un intérimaire peut intervenir sur plusieurs missions dans des CSP différentes. La somme des pourcentages peut être différente de 100%.
12% des missions d'intérim n'ont pas de CSP renseigné.

10 237
salariés intérimaires en 2023
SOURCE : S2H

0,4%
du nombre total de salariés intérimaires
SOURCE : S2H

Évolution de l'emploi intérimaire (individu) sur 3 ans.

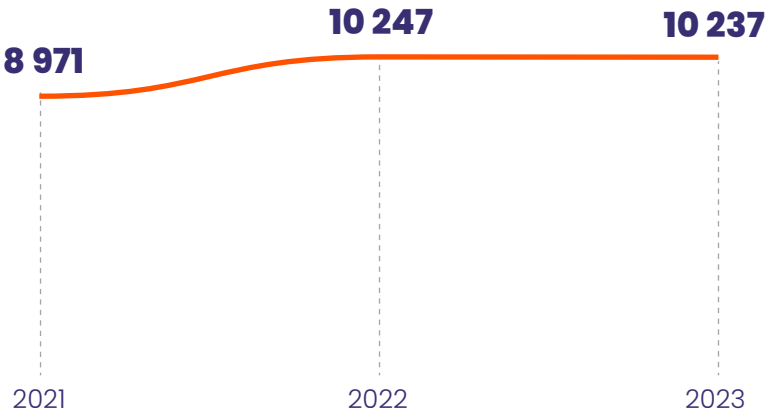

SOURCE : S2H

Clé de lecture : on recense 10 237 intérimaires vivant en Martinique en 2023 et ayant eu une ou plusieurs missions.

Top 5 des secteurs utilisateurs en 2023.

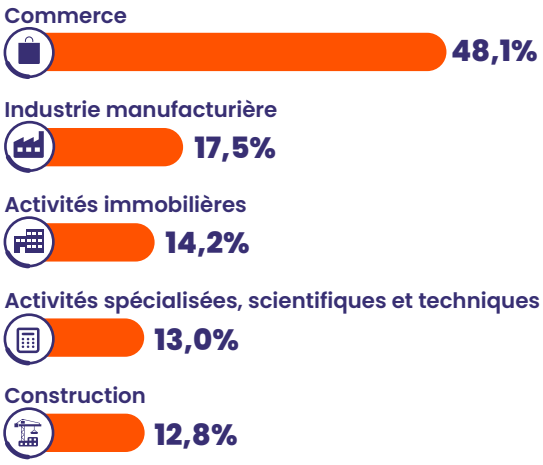

SOURCE : S2H

Clé de lecture : 48,1% des intérimaires vivant en Martinique ont au moins eu une mission dans le secteur du Commerce.
Un intérimaire peut intervenir sur plusieurs missions dans des secteurs différents.

Répartion des salariés intérimaires.

Par sexe et par âge en 2023

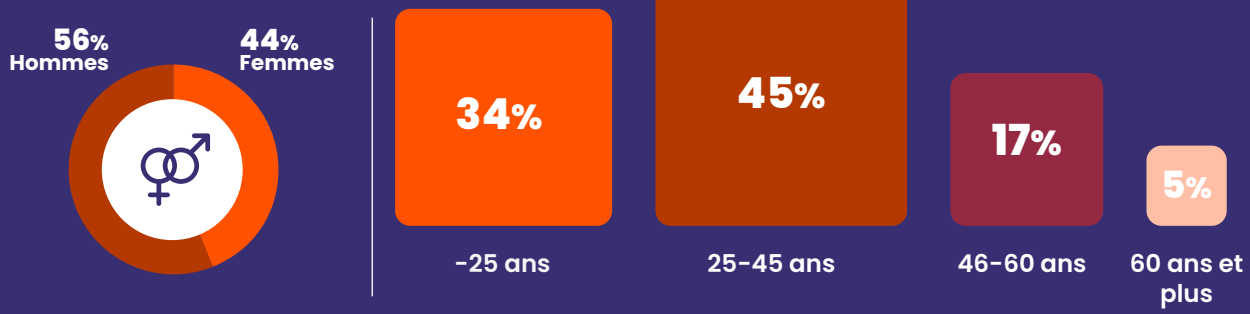

SOURCE : S2H

Clés de lecture :
56% des intérimaires vivant en Martinique sont des hommes.
45% des intérimaires vivant en Martinique ont entre 25 et 45 ans.

Données emploi - Dimension RH

Les principaux métiers occupés par les salariés intérimaires.

SOURCE : S2H

Ouvriers non qualifiés

- 1 924 — Manutentionnaires non qualifiés
- 479 — Autres ouvriers de production non qualifiés : industrie agroalimentaire
- 390 — Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés
- 252 — Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment
- 251 — Ouvriers non qualifiés des travaux publics et du travail du béton
- 220 — Ouvriers non qualifiés divers de type industriel
- 185 — Nettoyeurs
- 89 — Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports

Ouvriers qualifiés

- 472 — Maçons qualifiés
- 437 — Magasiniers qualifiés
- 320 — Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes
- 216 — Conducteurs routiers et grands routiers
- 206 — Conducteurs livreurs, coursiers
- 124 — Cuisiniers et commis de cuisine
- 109 — Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports
- 99 — Mécaniciens qualifiés en maintenance, entretien, réparation : automobile
- 95 — Conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménagères
- 89 — Conducteurs qualifiés d'engins de chantiers du bâtiment et des travaux publics

Employés

- 1 526 — Employés de libre service du commerce et magasiniers
- 1 234 — Caissiers de magasin
- 754 — Employés des services divers
- 573 — Vendeurs polyvalents des grands magasins
- 298 — Agents d'accueil qualifiés, hôtesses d'accueil et d'information
- 243 — Vendeurs en alimentation
- 195 — Agents d'accueil non qualifiés
- 180 — Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration
- 172 — Employés administratifs non qualifiés
- 134 — Autres agents et hôtesses d'accompagnement (transports, tourisme)
- 131 — Autres vendeurs non spécialisés
- 115 — Agents civils de sécurité et de surveillance
- 109 — Vendeurs en habillement et articles de sport
- 106 — Aides-soignants
- 102 — Secrétaires
- 90 — Employés administratifs qualifiés des autres services des entreprises
- 84 — Pompistes et gérants de station-service (salariés ou mandataires)
- 82 — Serveurs, commis de restaurant, garçons non qualifiés
- 80 — Employés qualifiés des services comptables ou financiers

Professions intermédiaires

- 112 — Animateurs commerciaux des magasins de vente, marchandiseurs (non cadres)
- 91 — Professions intermédiaires techniques et commerciales des assurances

Clé de lecture : 1 924 intérimaires vivant en Martinique ont réalisé au moins une mission en tant que Manutentionnaires non qualifiés.
Un intérimaire peut intervenir sur plusieurs missions dans des métiers différents.
Retrouver la liste complète des métiers par région, département ou intercommunalité : https://territoire.observatoire-interim-recrutement.fr/

Que faut-il retenir de la formation des intérimaires en Martinique ?

Niveaux d'entrée en formation.

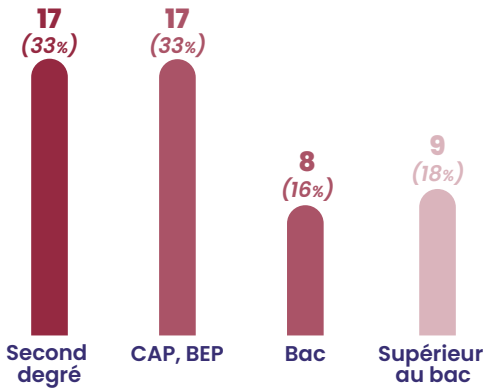

SOURCE : AKTO

Clé de lecture : 33% des apprenants ont un niveau de second degré lors de l'entrée en formation.

51
apprenants en 2023
SOURCE : AKTO

-9%
par rapport à 2022 (56 apprenants)
SOURCE : AKTO

0%
des apprenants en situation de handicap
SOURCE : AKTO

Quels sont les parcours de formation présentés ici ?

Mis en œuvre à l'initiative d'une agence d'emploi, ils associent formation et missions en intérim.

Type de validation en fin de formation.

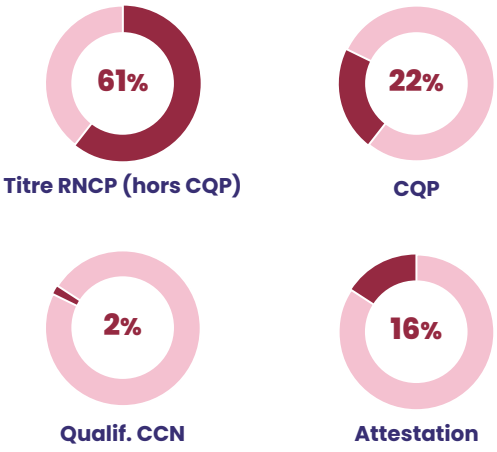

SOURCE : AKTO

Clé de lecture : 61% des formations sont validées par des Titres RNCP.

Durée moyenne des parcours.

311 heures
SOURCE : AKTO

Clé de lecture : en moyenne, la durée des actions de formation est de 311 heures.

Répartion des apprenants.

Par sexe et par âge en 2023

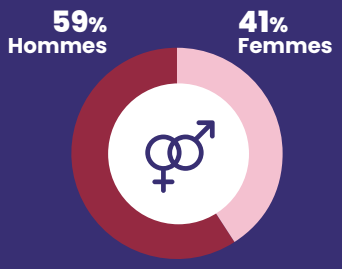

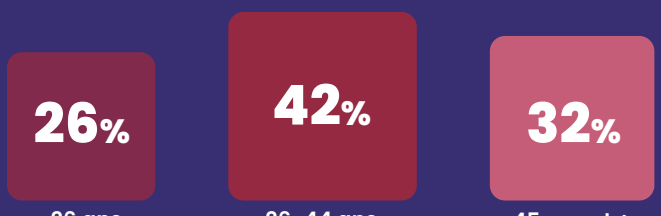

37 ans
âge moyen

SOURCE : AKTO

Clé de lecture : 59% des apprenants sur le territoire sont des hommes, 26% des apprenants ont moins de 26 ans.

Données formation

Les principaux dispositifs en 2023.

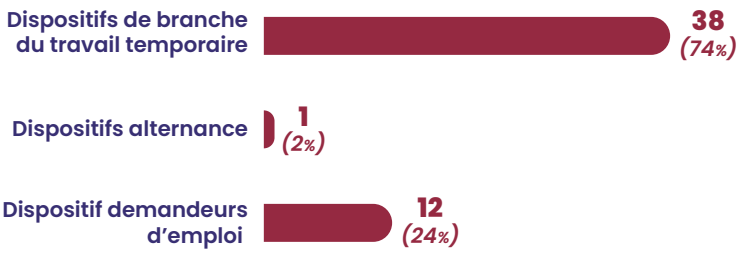

SOURCE : AKTO

Clé de lecture : 75% des formations mises en oeuvre par les agences d'emploi du territoire ont été réalisées au travers des dispositifs de branche CIPI / CDPI / CAR.

Dispositifs de branche du travail temporaire.

Correspondent aux actions réalisées dans le cadre des CIPI (Contrat d'Insertion Professionnelle Intérimaire), des CDPI (Contrat de développement professionnel intérimaire) et des CAR (Contrat d'Alternance Reconversion).

Dispositifs Alternance.

Correspondent aux actions réalisées dans le cadre de contrat de professionnalisation, de contrat d'apprentissage ou de Pro-A.

Dispositif demandeur d'emploi.

Correspond aux actions réalisées dans le cadre de POEC (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective).

Intitulés des 5 premières formation NSF / Formacode.

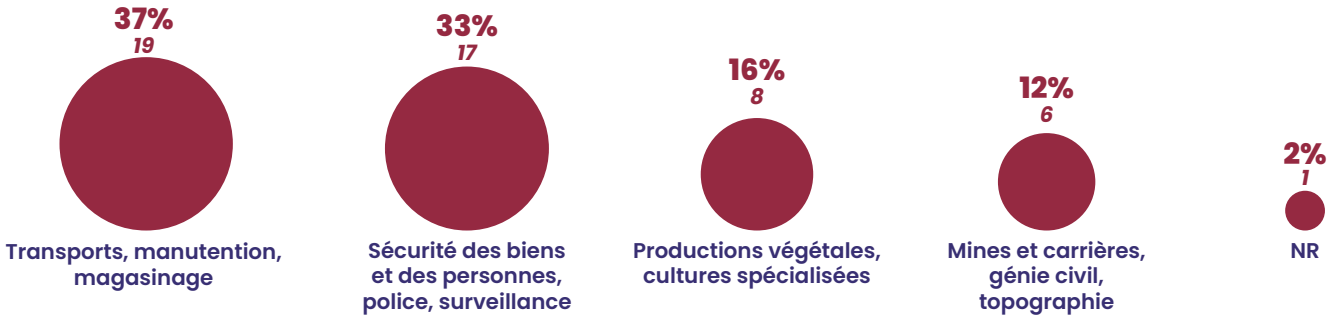

SOURCE : AKTO

Clé de lecture : le domaine des Transports, manutention et magasinage représente 37% des formations mises en œuvre par les agences d'emploi du territoire.

A PROPOS DU FPETT :

Créé en 1996, à l'initiative des partenaires sociaux de la branche du travail temporaire, le Fonds professionnel pour l'emploi dans le travail temporaire (FPETT) est l'acteur de référence de la sécurisation des parcours et du développement des compétences des salariés intérimaires.

Il finance des parcours de formation et d'accompagnement.
Il conçoit également et met en œuvre des actions et des ingénieries spécifiques visant à renforcer les compétences et à améliorer l'insertion professionnelle des salariés et demandeurs d'emploi intérimaires, quels que soient leurs niveaux et leurs expériences professionnelles. Le FPETT déploie son intervention avec l'appui des équipes d'AKTO, opérateur de compétences présent sur l'ensemble du territoire.

Ses orientations et ses priorités sont définies par un Conseil d'administration paritaire constitué à parts égales de représentantsdes organisations représentatives des salariés et de l'organisationreprésentative des employeurs.

Association Loi 1901 à but non lucratif, le FPETT a financé 183 000 actions de formation des intérimaires, grâce aux contributions des entreprises de travail temporaire fixées par accord de branche.

Engagé pour l'emploi intérimaire

A PROPOS DE L'OBSERVATOIRE DE L'INTÉRIM ET DU RECRUTEMENT :

L'Observatoire de l'Intérim et du Recrutement est l'observatoire prospectif paritaire des métiers et de qualifications de la Branche du travail temporaire.
Il produit des études statistiques et qualitatives à destination de la profession, des salariés et des partenaires du secteur sur les questions d'emploi, de compétence ou encore de santé et sécurité au travail.

FPETT

Fonds Professionnel pour l'Emploi
dans le Travail Temporaire
14 rue Riquet - 75940 Paris Cedex 19

www.fpett.fr